

Ils contestent la gestion de la forêt du Gâvre

La forêt domaniale du Gâvre, poumon vert du département, est-elle surexploitée ? C'est l'avis de certains qui la fréquentent régulièrement. Inquiets, ils l'ont fait savoir à l'Office national des forêts.

De l'écoute et des griefs

« C'est une évidence pour tout le monde : on voit bien que depuis deux à trois ans, il y a davantage de coupes de bois, notait, début octobre, Nicolas Oudaert, le maire du Gâvre. Les Gâvrais sont de plus en plus nombreux à émettre des craintes sur les conséquences de cette exploitation. Certains m'en ont fait part. Aussi, j'ai demandé à l'ONF de venir s'expliquer sur sa gestion au cours d'une réunion publique. »

Représentants L'Office national des forêts, Corentin Lévesque, chargé de communication, et Mathilde Rade, chargée de l'accueil du public, sont venus, lundi soir, au rond-point de la Belle-Étoile, cœur de cette forêt de 4 500 ha, plaider leurs méthodes de gestion et d'exploitation.

Face à eux, une centaine d'habitants du Gâvre et des communes environnantes, venus avec l'intention d'écouter les explications, mais aussi, bien décidés à exprimer leurs interrogations et leurs griefs.

Des engins mécaniques qui saccagent les parcelles

Principal et unanime sujet de préoccupation : la surexploitation du bois. « On abat les arbres à tour de bras. Il ne va plus en rester », s'emporte cette dame d'un âge certain, qui sillonne la forêt depuis soixante ans. Selon Corentin Lévesque, « la forêt a une capacité de régénération, de 20 000 à 23 000 m³ de bois par an ». Le technicien l'admet, « il a été coupé 35 000 m³ en 2018. Mais c'était pour rattraper le retard pris les années précédentes, notamment en 2012, où il n'a été coupé que 12 000 m³ ».

Tous les participants dénoncent, aussi, l'utilisation d'engins d'abattage démesurés, qui saccagent les parcelles et le sol. « Ils doivent normalement rester dans un couloir dit de

cloisonnement », assure Corentin Lévesque. Ce dont doute le public.

Pour ce qui est de l'épandage de glyphosate, sur certaines parcelles, évoqué par un participant, les techniciens assurent ne pas en avoir connaissance. « L'ONF vient d'acter l'abandon total de toute prescription et usage d'herbicides, insecticides et fongicides. »

À la recherche de partenaires pour l'accueil du public

Un public, justement, qui se sent de plus en plus, le mal aimé dans la forêt. Bernard Brunet, président d'une toute nouvelle association de défense de la forêt qui vient de se créer, Les Amis de la forêt du Gâvre, pointe « l'absence d'entretien général qui ne rend pas la forêt accueillante. Des sentiers ne sont plus accessibles à cause des arbres en travers ».

Mathilde Rade assure que l'accueil du public resté une des trois vocations de la forêt. « Mais nous n'avons pas les moyens financiers, seuls. Il nous faut créer des partenariats, comme avec le Département. » Idem pour l'entretien de l'arboretum. « Nous lançons un appel à toute association volontaire. »

Quant aux rumeurs de vente de la forêt, notamment à des Chinois, « c'est pure affabulation, démentent les représentants de l'ONF. La forêt, bien privé de l'État, est inaliénable ».

La classer forêt d'exception

Citant l'exemple de la forêt de Bercé dans la Sarthe, Jean-Louis Potin, vice président des Amis de la forêt du Gâvre, demande que le massif forestier gâvrais soit classé forêt d'exception (Gestion concertée avec tous les acteurs). « C'est la seule forêt accessible au public, dans un département qui compte 1,4 million d'habitants, mais seulement 8 % d'espa-



Une centaine de personnes de tous âges sont venues à la réunion publique organisée, au Rond-point de l'Étoile, dire leur inquiétude et aussi leur mécontentement sur la façon dont l'ONF gère la forêt du Gâvre.

PHOTO : OUEST-FRANCE

ces boisés. » Les représentants de l'ONF avouent que ça n'est pas de leur niveau de compétence

Coupes rases, futaies jardinières, plantation de sapins ou de chênes, gestion du gibier, chasse à courre, actions type Zad... sont autant de

sujets également abordés au cours de cette réunion publique inédite. Elle a dévoilé l'ampleur de la contestation du mode de gestion de l'unique forêt domaniale de Loire-Atlantique.

Les Amis de la forêt : « L'équilibre est rompu »

Constatant comme beaucoup, l'augmentation de l'exploitation forestière ces dernières années, des citoyens gâvrais inquiets, ont décidé de se regrouper au sein d'une association.

Ces « amis de la forêt », comme ils ont nommé leur association, ne remettent pas en cause l'exploitation forestière. « Elle est nécessaire au sein du massif, admettent Bernard Brunet, et Jean Louis Potin, coprésidents. Exploitation forestière, chasse, accueil touristique ; ces trois composantes de la gestion ont, de tout temps, cohabité avec un certain équilibre, au sein du massif. Mais depuis ces dernières années, cet

équilibre est rompu. La surexploitation prend le pas sur les deux autres ».

Ils comptent organiser prochainement une réunion « ouverte à tous les citoyens du département, sensibles à la préservation de ce patrimoine forestier ».

Contact. Tél. 06 08 10 58 91, 06 47 82 00 75 ; lesamisdelaforetdu-gavre44@gmail.com.